

APPRENTISSAGE
DE LA
CITOYENNETÉ
À L'ÉCOLE



geotimoun
les enfants de la terre

1 | LE QUOI DE NEUF

FICHE D'ACTIVITÉ

EXPLICATIF

Le quoi de neuf est un temps de parole qui permet de faire une transition entre l'extérieur et l'école. Il permet aux enfants de dire ce qui les tracasse, ce qui leur fait plaisir et d'être ensuite plus disponibles pour les apprentissages.

Tous les matins, avant de commencer la classe, on donne la possibilité à chaque enfant de raconter une petite histoire, de mentionner un problème (avec les amis, avec la famille), de présenter un livre ou un objet ou encore de présenter une idée. Il s'agit ici d'une activité libre, personne n'est obligé de parler. Pour les plus grands, un système d'inscription peut être mis en place.

Pour un meilleur fonctionnement de cette activité, il est recommandé que les enfants établissent eux-mêmes les règles de fonctionnement concernant par exemple le temps de parole de chaque enfant, la prise de parole, les transgressions, les limites.

OBJECTIFS

Permettre aux enfants de se débarrasser de ce qui les parasite pour se concentrer sur les apprentissages.

IMPACTS

- ▶ cette activité contribue au développement de l'autonomie du groupe et des enfants;
- ▶ cette activité encourage la prise de parole, qui progressivement devient plus structurée;
- ▶ par cette activité, les enfants comprennent que pour que chacun ait droit à la parole, il est nécessaire d'imposer des règles de fonctionnement.

RELATIONS AVEC LES SOCLES DE COMPÉTENCE

Maitrise de la langue française :

- ▶ prendre la parole en public;
- ▶ être capable d'exprimer sa pensée de façon claire et condensée;
- ▶ être capable d'écouter (écoute active).

Autres

- ▶ connaître les règles de la vie collective et comprendre qu'elles sont nécessaires pour que l'activité fonctionne.

Durée: 30 minutes

Fréquence: de préférence tous les matins, ou alors deux fois par semaine via inscription pour les plus grands.

2 | LE PARRAINAGE AU SEIN DE L'ÉCOLE

FICHE D'ACTIVITÉ

EXPLICATIF

Le parrainage peut se faire de deux façons: soit d'élèves à élèves, soit de classes à classes. Dans le cas des élèves, il est plus intéressant de procéder comme suit: un élève de 4^e primaire parraine un élève de 1^{ère}, un 5^e parraine un 2^e et enfin un 6^{ème} parraine un 3^e. Un tel système permet de souder le lien entre les enfants puisqu'ils seront parrains/filleuls pendant trois années de suite. Dans le cas des classes, le principe est le même sauf que là, c'est une classe qui en parraine une autre. Un parrain ou une classe marraine peut aider son filleul ou sa classe filleule à s'intégrer dans l'école, à résoudre ses problèmes, ses conflits. Via le parrainage, on peut organiser des sorties, de classes vertes, etc. Mais on peut aussi envisager un parrainage lecture deux fois par semaine. Petit +: dans le cas du parrainage d'élèves, il est préférable qu'un professeur désigne lui-même les parrains et marraines afin d'éviter les laissé-pour-compte.

OBJECTIFS

- ▶ favoriser une plus grande cohésion au sein de l'école;
- ▶ responsabiliser les parrains

RELATIONS AVEC LES SOCLES DE COMPÉTENCE

Maitrise de la langue française:

- ▶ prendre la parole;
- ▶ être capable d'exprimer sa pensée de façon claire et condensée;
- ▶ être capable d'écouter (écoute active).

AUTRES

- ▶ connaître les règles de la vie collective et comprendre qu'elles sont nécessaires pour que l'activité fonctionne.

IMPACTS

- ▶ cette activité favorise le respect. En effet, il est plus facile de respecter quelqu'un que l'on connaît et que l'on côtoie souvent.

Durée: 1h pour la désignation et la présentation. Le reste dépendra des activités organisées.

3 | RÉDACTION DE LA CHARTE DE L'ÉCOLE

EXPLICATIF

En début d'année, les élèves de l'école, réunis dans un même endroit pour l'occasion, reçoivent la charte de leurs droits et de leurs responsabilités. Leurs droits doivent leur être présentés en parallèle avec leurs responsabilités. Il est important d'insister auprès des enfants sur le fait que le respect de leurs droits est étroitement lié à leurs responsabilités. Chaque enfant a le droit de poser une question s'il ne comprend pas quelque chose. Il peut aussi, s'il le souhaite, proposer des modifications qui pourront être par la suite débattues lors du Conseil d'école. Petit +: intégrer dans cette charte des lois. De ces lois découleront toutes les règles de vie. Exemple de loi: «chacun a le droit de se sentir bien dans son corps, son cœur et ses affaires».

OBJECTIFS

- ▶ instaurer un règlement qui ne soit pas non compris, arbitraire ou inexplicé.

IMPACTS

- ▶ cette activité favorise un meilleur respect des règles. En effet, lorsqu'on explique à un enfant l'utilité d'une règle, il la respecte généralement plus facilement. C'est d'autant plus vrai lorsque les enfants peuvent participer à l'élaboration ou la modification de la Charte.

RELATIONS AVEC LES SOCLES DE COMPÉTENCE

Maitrise de la langue française

- ▶ prendre la parole en public;
- ▶ orienter sa parole et son écoute en fonction de la situation de communication;
- ▶ mémoriser, enregistrer l'information dans la mémoire pour pouvoir l'utiliser dans une situation d'action nouvelle.

AUTRES

- ▶ savoir respecter des consignes;
- ▶ savoir respecter les autres dans leur corps et dans leur tête;
- ▶ connaître les règles de la vie collective et comprendre que toute organisation humaine se fonde sur des codes de conduite dont le respect s'impose.

Durée: 1h30 > 2h

Fréquence: une fois par an

4 | LA COUR DE RÉCRÉATION

FICHE D'ACTIVITÉ

EXPLICATIF

Il existe plusieurs petites choses toutes simples à mettre en place afin de favoriser le bien-être des enfants dans la cour de récréation. En voici quelques unes:

- ▶ Instaurer des tournantes (créneaux horaires) pour le terrain ou l'espace football, basket, etc.
- ▶ Délimiter des aires de jeux «marelles», «balles», «billes», dans la cour avec de la peinture
- ▶ Prévoir un espace interdit aux ballons
- ▶ Envisager un système de parrainage d'équipes de 4 enfants du troisième cycle à destination de groupes composés de plus jeunes. Les équipes auront la responsabilité de faire jouer aux récréations le groupe qu'elles parrainent. Il faut alors prévoir une courte formation (dans le cadre du cours de gym par exemple) pour les différentes équipes d'enfants responsables, afin de remplir correctement leur rôle de parrainage au niveau des jeux. La responsabilité des équipes peut se limiter à faire jouer les groupes à deux récréations par semaine.

OBJECTIFS

- ▶ favoriser le bien-être des enfants dans leur moment de jeu et de détente.

IMPACTS

- ▶ cette activité permet aux enfants de réellement se détendre et ainsi d'être plus concentrés lors du retour en classe;
- ▶ cette activité favorise la diminution des conflits. Les enfants trouvant chacun leur place dans la cour, il n'est plus nécessaire de recourir à la violence ou à l'exclusion pour s'imposer.

RELATIONS AVEC LES SOCLES DE COMPÉTENCE

- ▶ savoir respecter les autres, dans leur corps et dans leur tête.

Durée: une journée pour l'aménagement.

Ressource: un pot de peinture.

5 | LES PINCES À LINGE

FICHE D'ACTIVITÉ

EXPLICATIF

Au fond de la classe, on installe une corde sur laquelle chaque enfant disposera de sa propre pince à linge. A la fin de la journée, ce dernier peut, s'il le souhaite, écrire un mot dans lequel il pourra mentionner un problème vécu tant dans la cour de récréation qu'en classe, une difficulté rencontrée en classe, ou simplement dire qu'il a passé une bonne journée. L'enfant accroche ce mot à l'aide de sa pince à linge correspondante. Il peut le mettre dans une enveloppe s'il le souhaite.

A la fin de la journée, le professeur ramasse ces petits papiers, et décide s'il y a lieu ou pas de régler certaines choses le lendemain avec toute la classe, ou seulement avec les élèves concernés.

Petit +: faire en sorte que les enfants réussissent par la suite à régler leurs conflits sans passer par les pinces à linge.

OBJECTIFS

- ▶ permettre aux enfants d'extérioriser leurs sentiments et leur ressenti.

IMPACTS

- ▶ cette activité favorise une meilleure ambiance au sein de la classe, puisqu'elle donne la possibilité aux enfants mais aussi au professeur de régler sans attendre les conflits, les petites tensions, les difficultés.

RELATIONS AVEC LES SOCLES DE COMPÉTENCE

Maitrise de la langue française :

- ▶ orienter son écrit en fonction de la situation de communication, assurer l'organisation et la cohérence du texte.

Autres

- ▶ permettre à l'enfant de régler un conflit par la parole et non par la violence.

Durée: 15 > 30 minutes

Fréquence: de préférence tous les jours.

Ressource: une corde, autant de pinces à linge que d'élèves, des enveloppes.

6 | LA FÊTE DES ENFANTS

FICHE D'ACTIVITÉ

EXPLICATIF

La fête des enfants, c'est un grand tournoi sportif amusant avec tous les enfants de l'école, maternelle et/ou primaire. Les équipes sont constituées d'un enfant de chaque année (ils sont donc 6 ou 9). Chaque groupe rencontre différentes épreuves tout au long de la journée. Cela va du tournoi de badminton au saut en trampoline, en passant par la pêche aux bonbons dans une grande bassine d'eau ou encore la course en sacs de jute. Tout cela dépend des ressources à disposition et du nombre d'équipes.

Le petit +: ne pas faire de cette journée une compétition. Le but, c'est d'apprendre à se connaître en s'amusant!

OBJECTIFS

- ▶ permettre aux enfants de faire connaissance avec d'autres enfants de l'école (et pas nécessairement de leur classe) par le jeu.

IMPACTS

- ▶ renforcement de la cohésion au sein de l'école;
- ▶ cette activité favorise le respect, puisqu'il est plus facile pour un enfant de respecter celui qu'il connaît.

Durée: une journée.

Fréquence: une fois par an, si possible en début d'année.

Ressource: tout ce qui est utilisé lors des journées sportives à l'école. Mais on peut aussi envisager des récipients, de la farine, des petites cuillères et des œufs, des sacs de jute, etc. Bref, tout ce qui peut contribuer à mettre en place des activités autres que sportives.



7 | LE CONSEIL DE CLASSE

FICHE D'ACTIVITÉ

EXPLICATIF

Une fois par semaine, la classe se réunit afin de participer au forum ou conseil de classe. Un président est désigné par tirage au sort, l'enfant est cependant libre de refuser. Le président note les sujets au tableau, en concertation avec les autres élèves (conflits, changement de place, proposition d'activité, rédaction d'une règle, etc). Le président donne la parole, recentre le débat, rappelle à l'ordre et contrôle le temps. La décision est prise à la majorité même s'il est toujours préférable d'arriver au consensus le plus large possible. Il n'y a pas d'obligation de vote. Le conseil de classe établit également les sanctions en cas de non-respect de ce qui a été décidé.

Les enfants ou le professeur rédige(nt) ensuite un rapport avec tout ce qui a été décidé et l'affiche(nt) en classe.

Petit + : le professeur joue le médiateur avant tout. Il s'abstient de voter afin de ne pas influencer les enfants.

OBJECTIFS

- ▶ apprendre aux enfants à se gérer en tant que groupe;
- ▶ permettre aux enfants d'exprimer leurs besoins et de suggérer des propositions constructives lors d'un temps qui leur est dédié.

IMPACTS

- ▶ le conseil de classe permet à chacun d'exprimer son point de vue, au groupe de trouver des solutions et de discuter des moyens à mettre en œuvre afin d'éviter à l'avenir les conflits et les difficultés.

RELATIONS AVEC LES SOCLES DE COMPÉTENCE

Maitrise de la langue française :

- ▶ prendre la parole en public;
- ▶ orienter son message en fonction de la situation de communication.

AUTRES

- ▶ travailler en équipe, ce qui suppose savoir écouter, dialoguer, mettre en valeur son point de vue;
- ▶ prendre des responsabilités;
- ▶ le fait de mettre le doigt sur les problèmes et d'en parler est libérateur et aide l'enfant à prendre conscience de sa part de responsabilité et dès lors, à l'assumer;
- ▶ faire prendre conscience des règles de groupe.

Durée : 30 minutes >1 heure.

Fréquence : une fois par semaine.

Ressource : une classe, une feuille, un tableau.

8 | LE CONSEIL D'ÉCOLE AVEC DES DÉLÉGUÉS

EXPLICATIF

Une classe se charge d'accueillir le conseil d'école composé des délégués de classe (un ou deux par classe) et du directeur; médiateur du conseil. Afin d'assurer une certaine continuité, les délégués de classe siègent au moins trois fois au conseil d'école, puis ils cèdent leur place à un autre. Ils sont élus ou désignés par les titulaires.

L'ordre du jour, affiché dans l'école au préalable, est fixé par les délégués et rassemble les informations qu'ils ont récoltées dans leur classe. La décision est prise au consensus, dans la mesure du possible. La classe qui accueille le conseil se charge de publier le rapport et de l'afficher dans l'école.

Petit +: pour qu'un conseil d'école soit réellement efficace, il faut que les adultes soient prêts à lui donner de véritables responsabilités et une relative autonomie. Il faut que les décisions prises soient réellement suivies d'effets.

OBJECTIFS

- ▶ créer un lien entre les enfants et la structure dans laquelle ils évoluent;
- ▶ faire des enfants des acteurs au sein de leur école, en leur permettant de faire des propositions constructives pendant un temps qui leur est dédié.

IMPACTS

- ▶ les enfants deviennent acteurs d'une démocratie représentative à l'école;
- ▶ le conseil d'école les responsabilise, leur apprend à écouter mais aussi à argumenter, leur apprend à parler au nom du groupe et non en leur nom.

RELATIONS AVEC LES SOCLES DE COMPÉTENCE

Maitrise de la langue française :

- ▶ prendre la parole en public;
- ▶ orienter son message en fonction de la situation de communication;
- ▶ être capable de restituer une information sans la transformer et de façon condensée.

AUTRES

- ▶ travailler en équipe, ce qui suppose savoir écouter, dialoguer, mettre en valeur son opinion;
- ▶ prendre des responsabilités.

Durée: 30 minutes > 1 heure.

Fréquence: minimum toutes les 3 semaines et maximum toutes les 6 semaines.

Ressource: une classe, un tableau, quelques feuilles.

9 | LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

FICHE D'ACTIVITÉ

EXPLICATIF

Voici ici tout un ensemble de petites activités à mettre en place afin de favoriser l'éducation au développement durable:

◀ Un fruit local et de saison le mercredi

Chaque mercredi, les enfants apportent comme collation pour la récréation de dix heures un fruit à la fois de saison, et local: une pomme du verger de leur grand-mère, des fraises du jardin de leur voisin, ou encore des prunes, des raisins ou des poires issues d'une production belge.

◀ Une journée gros pull.

Une fois par semaine, la direction baisse de 2 degrés le chauffage de l'école. Ce jour-là, les enfants viennent à l'école avec un plus gros pull. De même, on peut envisager de mettre en place un calendrier hebdomadaire afin de déterminer qui baisse le chauffage à la fin de la journée.

◀ La récupération du matériel scolaire

Les enfants gardent leur cahier pendant la durée de tout un cycle. Ils conservent leurs stylos, crayons, etc., de l'année d'avant. Ils utilisent des feuilles de brouillon pour certaines activités en classe, etc.

◀ Le tri des déchets

Cette activité commence par l'installation dans chaque classe de trois poubelles différentes: papier-carton, organique, et une troisième dite la grande poubelle. Chaque vendredi, un groupe d'enfants désignés vient vider la poubelle papier-carton afin de l'envoyer au recyclage. La poubelle organique, est elle, vidée chaque semaine. Enfin, la grande poubelle est vidée chaque soir par les nettoyeurs via le système de service coopératif, et est place dans des grandes poubelles présentes dehors.

◀ Le râteau

Chaque jour, une classe est chargée à la dernière récréation de nettoyer la cour de récréation. Pour cela, les enfants forment une grande ligne qui fait la longueur de la cour de récréation, et la traversent afin de ramasser tous les déchets qu'ils voient.

◀ Créer un potager.

Il suffit d'un petit espace et d'un peu de temps et de volonté. Outre tous les parallèles que l'on peut faire avec les apprentissages (éveil: le sol, les effets du soleil, de l'eau, de la glace; gestion, conservation et protection des ressources, utilisation des ressources – mathématiques: les grandeurs, les poids, etc. / français: rédaction, dictée, exposé, etc.), le potager est un formidable moyen pour à la fois mobiliser les enfants autour d'un projet et les conscientiser à l'alimentation biologique, locale et de saison, mais aussi leur parler de l'empreinte écologique et du gaspillage.

OBJECTIFS

L'objectif de l'éducation au développement durable est de développer la conscience planétaire des élèves, afin de leur donner la volonté et la capacité d'agir pour leur environnement. Au niveau pédagogique, il est essentiel de voir les moyens d'action possibles.

L'éducation au développement durable s'appuie sur 3 piliers: la société, l'environnement et l'économie. Le pilier environnement a pour objectif de sensibiliser les élèves à la fragilité de l'environnement et aux effets de l'homme sur celui-ci. À travers cela, il faut leur faire prendre conscience du changement climatique et des enjeux de la protection de l'environnement et de la biodiversité. Le pilier économie, lui, doit offrir aux élèves les possibilités et les limites en matière de croissance économique sur la société et sur l'environnement. Les élèves seront ainsi sensibilisés à la consommation responsable et durable et au développement rural.

AUTRES

- ▶ avoir conscience de la contribution nécessaire de chacun à la collectivité;
- ▶ prendre ses responsabilités;
- ▶ les conscientiser aux problèmes de demain.

10 | LES SERVICES DE CLASSE OU SERVICES COOPÉRATIFS

FICHE D'ACTIVITÉ

EXPLICATIF

Le but de ces services de classe est d'apporter son aide à la collectivité. Ainsi, chaque enfant est responsable d'un service en tournante pour sa classe et chaque classe remplit un rôle annuel pour l'école.

Pour le premier, il peut s'agir de balayer la classe, de nettoyer le tableau, de ranger les livres ou encore de vider la poubelle.

Pour le second, cela peut être l'installation de chaises quand il y a théâtre ou une conférence à l'école, ramasser les objets perdus, vider la poubelle de la salle des professeurs, faire la vaisselle, etc.

Chaque semaine, les professeurs désignent un élève chargé de vérifier que les services ont été effectués correctement.

OBJECTIFS

- ▶ Prendre des responsabilités;
- ▶ Impliquer les élèves dans la vie de leur école et de leur classe.

IMPACTS

- ▶ responsabilisation;
- ▶ amélioration générale de l'environnement scolaire et du fonctionnement de l'école;
- ▶ amélioration de l'autodiscipline.

AUTRES

- ▶ avoir conscience de la contribution nécessaire de chacun à la collectivité;
- ▶ connaître les règles de la vie collective et comprendre que toute organisation humaine se fonde sur des codes de conduite dont le respect s'impose;
- ▶ vivre ensemble.

Durée: 10 minutes pour changer l'affichage chaque semaine.

Fréquence: toutes les semaines.

Ressource: un panneau d'affichage.

11 | LA SOLIDARITÉ

FICHE D'ACTIVITÉ

EXPLICATIF

Aujourd'hui, presque toutes les écoles se mobilisent pour des projets de solidarité. Ce que nous proposons donc ici est plutôt une façon différente d'aborder ce type de projet.

Chaque classe se voit attribuer une association avec un projet (les Iles de Paix, Cap 48, Amnesty International, pour ne citer que les plus connues). Elle est ensuite chargée de gérer le projet de A à Z.

Elle doit d'abord le présenter aux autres élèves, sensibiliser les autres classes. Ensuite, elle s'occupe de la récolte de l'argent, des vêtements, des objets ou autres. Enfin, elle est chargée d'aller remettre cet argent à la personne responsable, d'aller déposer les objets dans les containers, camions, ou boîtes.

OBJECTIFS

- ▶ prendre des responsabilités;
- ▶ faire en sorte que les enfants s'investissent réellement dans un projet en le défendant, en le présentant, en organisant une collecte, etc.

IMPACTS

- ▶ responsabilisation;
- ▶ les enfants deviennent acteurs d'une cause;
- ▶ apprendre à s'organiser, à s'investir, à donner de son temps;
- ▶ sensibiliser les élèves à la solidarité et aux respects des différences.

RELATIONS AVEC LES SOCLES DE COMPÉTENCE

Maitrise de la langue française

- ▶ parler, orienter sa parole en fonction de la situation de communication;
- ▶ parler, assurer l'organisation et la cohérence du message;
- ▶ communiquer l'information, communiquer les démarches effectuées, les résultats d'une démarche documentaire;
- ▶ travail en équipe.

En fonction du projet solidaire, liens avec l'éveil, l'éducation civique et/ou la formation historique et géographique intégrant la vie économique et sociale.

Durée: en fonction du projet, entre 5 et 10 heures réparties sur deux semaines.

Fréquence: une à deux fois par an.

Ressource: quelques feuilles et des crayons.

12 | LA BOITE À SOUCIS ET À SUGGESTIONS

EXPLICATIF

On installe dans chaque classe une boîte aux lettres, que les enfants peuvent décorer comme ils le souhaitent. Tout au long de l'année, ils sont libres d'y mettre un mot avec leurs soucis, leurs difficultés, leurs suggestions. En fin de semaine, le professeur ouvre la boîte, trie les petits papiers et réunit tous les enfants afin d'en discuter.

On peut aussi envisager d'installer une telle boîte dans l'école, où chaque enfant est alors libre de poster des suggestions pour l'ensemble de l'école. Cette boîte est ensuite vidée un peu avant chaque conseil d'école, et triée par une personne responsable. Cette dernière sera chargée de voir quels sont les points et les suggestions qui pourront être abordés lors du conseil d'école.

OBJECTIFS

- ▶ permettre aux enfants d'exprimer leurs besoins et leurs problèmes.

IMPACTS

- ▶ cette activité favorise une meilleure ambiance au sein de la classe, puisqu'elle donne la possibilité aux enfants mais aussi au professeur de régler sans attendre les conflits, les petites tensions, les difficultés.

RELATIONS AVEC LES SOCLES DE COMPÉTENCE

Maitrise de la langue française

- ▶ écrire, orienter son message en fonction de la situation de communication;
- ▶ elle permet aussi aux enfants d'améliorer l'ambiance et la cohésion au sein de la classe par des propositions et des suggestions constructives telles que telle destination pour un voyage scolaire, tel sujet pour le prochain débat des enfants, etc.

Durée: 30 min > 1h.

Fréquence: une fois par semaine

Ressource: une boîte aux lettres

13 | LE DÉBAT DES ENFANTS

EXPLICATIF

Nous pouvons distinguer trois types de débat: le débat citoyen (qui concerne la vie en classe et à l'école, et qui peut donc s'apparenter au débat au sein des conseils de classe et d'école), le débat «philosophique» (où l'on cherche à confronter des idées à propos d'un sujet de société, d'un film, d'un livre, etc. sans pour autant chercher à aboutir à une position commune), et le débat scientifique (qui a pour but la découverte d'une vérité, par exemple: combien peut-on mettre de cubes dans cette boîte).

Ce qui doit être commun à tous ces débats, c'est d'abord l'unicité de la discussion (une seule personne parle à la fois pour tout le monde) ainsi que la possibilité pour tous de prendre la parole.

Pour qu'un débat fonctionne correctement et soit utile, il faut tenir compte des quelques règles suivantes:

- ◀ Il est préférable de modifier l'aménagement de l'espace au sein de la classe afin que tous les enfants puissent se voir.
- ◀ Chaque enfant a le droit de ne pas parler, de se tromper, de ne pas être interrompu.
- ◀ Enfin, un ordre explicite de parole est indispensable. Ce qui fonctionne en général le mieux, c'est le «serpent»: les enfants étant disposés en U ou en rond, on va de gauche à droite. Cela permet de donner une structure au débat mais aussi de désamorcer les polémiques (avant qu'un élève A puisse répondre à B, il faut avoir fait un tour complet).
- ◀ La durée du débat est connue et fixée à l'avance.

OBJECTIFS

- ▶ Permettre aux élèves de construire et de s'approprier des règles de vie commune, une culture, une démarche scientifique.

IMPACTS

- ▶ Apprendre à écouter et à argumenter.

RELATIONS AVEC LES SOCLES DE COMPÉTENCE

- ▶ Parler, orienter sa parole et son écoute en fonction de la situation de communication;
- ▶ Parler, assurer l'organisation et la cohérence du message.

Eveil (dans le cas des débats scientifiques)

- ▶ Faire émerger une énigme à résoudre;
- ▶ Identifier des indices et dégager des pistes de recherche propres à la situation;
- ▶ Rassembler et organiser des informations sous une forme qui favorise la compréhension.

AUTRES

- ▶ Communiquer un avis personnel, une opinion;
- ▶ Savoir respecter des consignes.

Durée: 45 min >1h

Fréquence: au moins une fois par semaine

14 | LE CONTRAT D'ATTITUDE ET DE COMPORTEMENT

EXPLICATIF

Lorsqu'un élève rencontre des difficultés au niveau comportemental à l'école, le professeur met en place, en accord avec les parents, un «contrat d'attitude et de comportement». Ce contrat, mis en place après un entretien avec l'enfant, est établi entre l'enfant qui rencontre des problèmes, les autres enfants avec qui il éventuellement rencontré des soucis et le professeur. Ce contrat comprend un cadre d'évaluation.

Chaque fin de semaine, l'enfant s'évalue à l'aide d'un rond vert, orange ou rouge. Les élèves avec qui il a des difficultés font de même, ainsi que le professeur. Ce contrat est en place entre 4 et 6 semaines, parfois plus, car pour qu'un enfant soit «délivré» du contrat, il faut qu'il ait eu des «ronds» verts pendant au moins 3 semaines d'affilée.

OBJECTIFS

- ▶ instaurer une meilleure ambiance au sein de la classe;
- ▶ faire réfléchir l'enfant sur le sens de ses actes et lui inculquer l'auto-évaluation.

IMPACTS

- ▶ responsabilisation.

AUTRES

- ▶ connaître les règles de la vie collective et comprendre que toute organisation humaine se fonde sur des codes de conduite dont le respect s'impose;
- ▶ vivre ensemble;
- ▶ savoir respecter les autres dans leur corps et dans leur tête.

Durée: 20 minutes pour l'établissement du contrat, puis 5 > 10 minutes pour l'évaluation chaque semaine.

Fréquence: un contrat d'attitude est en place pour 4 ou 6 semaines.

Ressource: des feuilles type «contrat d'attitude».

